

ARRETE n° 23-614

Portant nomination du Directeur à la Formation et à la Pédagogie Adjoint
en charge des études et de la vie étudiante

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022
portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du
1^{er} septembre 2022.

ARRETE

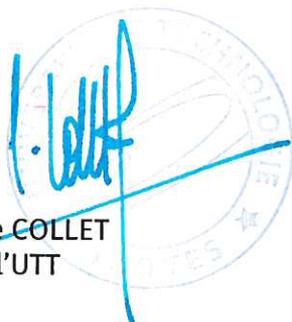
Article 1 :

Monsieur Guillaume DELATOUR - Enseignant Chercheur Contractuel, est nommé
Directeur à la Formation et à la Pédagogie Adjoint en charge des études et de la vie
étudiante, à compter du 1^{er} décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2027, selon la lettre de
mission jointe.

Article 2 :

Cette fonction relève du Titre III du Référentiel d'équivalence horaire.

Fait à Troyes, le 30 novembre 2023



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT

Vu par l'intéressé
Guillaume DELATOUR
Le: 01/12/23



Original : Service des Affaires Juridiques
Copies : Intéressé
DRH
Diffusion générale : www.utt.fr